



CONFÉRENCE NATIONALE DES JEUNES DE L'AFPC 2026

«Jeunesse syndicale: s'affirmer, redéfinir les règles»

Le 7 avril 2026

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Le vendredi 29 mai 2026
(pour les personnes déléguées
ainsi que pour les personnes observatrices)

**LES DEMANDES D'INSCRIPTION REÇUES APRÈS LA DATE LIMITE NE
SERONT PAS ACCEPTÉES**

**DATE LIMITE POUR SOUMETTRE
LES RÉOLUTIONS :** Le vendredi 19 juin 2026

DATES DE LA CONFÉRENCE : Du 7 au 9 novembre 2026

LIEU DE LA CONFÉRENCE : L'hôtel Delta au centre-ville d'Ottawa
101 rue Lyon Nord, Ottawa (Ontario) K1R 5T9

Le dossier d'inscription comprend :

- Introduction / lettre d'invitation
- Demande officielle de résolutions

La **Conférence nationale des Jeunes de l'AFPC 2026**, se tiendra **du 7 au 9 novembre 2026** à **L'hôtel Delta au centre-ville d'Ottawa**, à Ottawa, (Ontario) sous le thème «Jeunesse syndicale: s'affirmer, redéfinir les règles».

Cette conférence s'adresse aux membres en règle de l'AFPC qui sont des jeunes travailleuses ou travailleurs (âgé de 35 ans et moins). Lors de la conférence, les personnes déléguées participeront à des ateliers, le débat sur les résolutions et les élections.

Nous vous invitons à informer les membres de votre section locale. L'accès aux babillards n'étant pas toujours facile, il faut employer plusieurs moyens de communication.

Vous pouvez vous procurer, sur demande, le dossier d'inscription en média substitut, en communiquant l'équipe des conférences au 613-560-2597 ou par courriel à conferences@psac-afpc.com.

Nous avons pris les dispositions voulues pour la traduction simultanée en français, anglais et en Inuktitut.



OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

- Outiller les jeunes membres afin qu'ils aient les connaissances et les compétences nécessaires pour défendre les droits des travailleuses et travailleurs et passer à l'action au travail.
- Créer un espace où les jeunes membres peuvent se rencontrer, parler de leur expérience et tisser des liens durables d'une région et d'un secteur à l'autre.
- Mobiliser les jeunes membres afin qu'ils participent pleinement à la vie syndicale et aux orientations de leur syndicat.
- Valoriser l'expression des jeunes membres et faire ressortir les réalités qui nécessitent une action collective immédiate.

ATELIERS

ATELIERS - VOLET 1

Les personnes déléguées participeront à un (1) atelier d'une durée de 3 heures à partir des choix suivants.

1. Guide sur l'économie

- Mieux comprendre l'économie.
- Être capable de se montrer critique à l'égard de la situation politique et économique et de déboulonner les mythes courants sur l'économie.
- Comprendre l'incidence de l'économie sur les milieux de travail, les familles et la société.
- Être en mesure de créer des occasions d'organisation et de mobiliser les membres autour de problèmes en milieu de travail tout en tenant compte du contexte socioéconomique et politique.

2. À quoi servent les syndicats?

- Connaître et comprendre l'avantage que représentent les syndicats pour les travailleurs et travailleuses et la société.
- En savoir un peu plus sur le mouvement syndical et l'histoire de l'AFPC
- Déceler les tendances et les défis actuels au sein du mouvement syndical et de la société en général.
- Trouver des façons de défendre, avec les membres, les enjeux syndicaux, l'environnement et la justice sociale dans la société en général.

3. Comment favoriser l'implication des membres?

- Porter un regard critique sur le rôle des membres dans le contexte des relations de travail.
- Organiser et mobiliser efficacement les membres dans le milieu de travail



- Définir ses relations de travail avec les syndicalistes et les membres et trouver des façons d'élargir son réseau syndical.
- Mieux communiquer : écouter, s'exprimer et planifier des discussions individuelles avec les membres.
- S'exercer à amener les membres à s'impliquer davantage dans le syndicat.

4. La santé mentale au travail

- Expliquer l'importance de la santé mentale au travail.
- Décrire l'influence du milieu de travail sur la santé mentale des travailleuses et des travailleurs.
- Définir les facteurs d'influence de la santé mentale au travail.
- Trouver des façons d'éliminer, de corriger et de prévenir les risques pour la santé mentale au travail.

ATELIERS - VOLET 2

Les personnes déléguées participeront à un (1) atelier d'une durée de 2 heures à partir des choix suivants.

5. Travailler pour le bien commun en faisant le pont entre individu et société

- Voir comment il est possible de mettre son implication politique, syndicale et communautaire au service d'un changement social plus large.
- Examiner le concept de bien commun, y compris les liens entre nos besoins personnels et notre bien-être collectif, ainsi que les avantages et les défis que présente l'adoption du bien commun comme valeur sociétale.
- S'exercer à démontrer comment nos actions personnelles se répercutent sur la société dans laquelle on vit en discutant du concept de bien commun avec des collègues, d'autres membres du syndicat, des amis, des membres de la famille ou des voisins.

6. L'importance de tisser des liens

- Comprendre qui sont nos personnes alliées, en explorant les divers points de vue que peuvent susciter les changements sociaux (au-delà du « pour » et du « contre »), et comment tirer parti de cette diversité.
- Renforcer ses compétences en stratégies de lutte pour la justice sociale, en tenant compte de la diversité des personnes alliées (et de l'échelle de l'engagement) pour rallier différents groupes à une cause et s'organiser plus efficacement.
- S'exercer à déterminer qui mobiliser et qui cibler pour susciter un changement social concret à partir de cas significatifs (p. ex., enjeux soulevés au Sommet ou causes connues comme la loi anti-briseurs de grève).



7. Contre le patriarcat et défendre l'égalité entre les genres

- Adopter une approche intersectionnelle pour comprendre le patriarcat, ses rouages et ses répercussions sur nos membres au travail.
- Déterminer quels sont les obstacles à la participation des femmes et des personnes de genre divers.
- Cerner le rôle et les responsabilités que le syndicat peut endosser pour s'élever contre le patriarcat et amener un changement systémique positif.

PERSONNES PARTICIPANTES

1. PERSONNES DÉLÉGUÉES

Nous communiquerons par courriel avec les personnes déléguées choisies le 1^{er} septembre 2026.

Les personnes déléguées seront choisies par leur Élément et Région. Ces personnes auront pleins droits de parole et de vote durant la conférence, entre autres, pendant l'examen des résolutions.

La priorité sera accordée à celles et ceux qui militent activement au sein du syndicat ou dans leur milieu de travail, ainsi que dans leur collectivité. Seront aussi pris en considération les critères de représentation suivants : la région, l'Élément, la langue et les groupes d'équité.

Remboursements des dépenses

- les frais de déplacement, y compris le transport terrestre;
- les frais d'hébergement dans le bloc de chambres d'hôtel de l'AFPC;
- la perte de salaire;
- les frais de repas;
- les faux frais;
- la garde familiale conformément à la Politique de garde familiale de l'AFPC;

2. PERSONNES OBSERVATRICES

Les membres en règle de l'AFPC qui sont des jeunes peuvent assister à la conférence à titre de personne d'observatrice.

Les personnes observatrices doivent toutefois acquitter tous les frais associés à leur participation, notamment :

- **les frais d'inscription à la conférence (200 \$);**
- la perte de salaire et les frais de repas;
- les frais d'hébergement et de déplacement;
- les faux frais;
- autres frais associés à la garde familiale.



L'AFPC ne finance pas la participation des personnes observatrices. Veuillez noter que le nombre de personnes observatrices sera limité en fonction des places disponibles. **Soulignons que les personnes observatrices n'ont pas droit de parole ni de vote pendant les débats sur les résolutions et les élections.**

Le 3 septembre 2026, nous communiquerons avec les personnes membres qui ont indiqué sur leur formulaire d'inscription qu'elles souhaitent participer comme personne observatrice si elles n'étaient pas choisies à titre de personne déléguée.

COMMENT VOUS INSCRIRE

Veuillez cliquer sur le lien suivant pour remplir le formulaire d'inscription :

<https://syndicafpc.ca/2026-jeunes-inscription>

- Vous recevrez un numéro confirmant votre inscription. Ce n'est pas une confirmation que vous ferez partie de la délégation à la conférence. **Nous communiquerons avec vous le 1^{er} septembre 2026, dès que le processus de sélection sera terminé.**

**LA DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE EST
LE VENDREDI 29 MAI 2026**

Pour obtenir des renseignements ou de l'aide, veuillez communiquer avec l'AFPC :

- composez le 613-560-2597; ou
- vous pouvez également envoyer un courriel à
- conferences@psac-afpc.com.

La Conférence nationale des Jeunes de l'AFPC 2026 offre à nos membres une occasion extraordinaire de maintenir et de renforcer le militantisme au sein de notre syndicat pour améliorer les droits et les conditions de travail de tous les membres de l'AFPC.